

Où va mon argent ?

COMME PLUSIEURS PERSONNES, vous vous êtes sûrement posé, un jour ou l'autre, les questions suivantes :

- Mon niveau de vie est-il trop élevé pour mes revenus ?
- Est-ce que je jouirai, un jour, d'une indépendance financière ?
- Mon niveau d'épargne est-il suffisant pour me permettre de prendre une retraite confortable à l'âge que je veux ?

Nous allons donc tenter, dans les lignes qui suivent, de vous permettre de répondre à ces questions, et ce, de deux façons.

D'abord, à l'aide de données de Statistique Canada, nous allons illustrer ce que font les Canadiens dont le revenu annuel est supérieur à 60 000 \$ (la moyenne canadienne de revenu annuel supérieur à 60 000 \$ est actuellement de 87 294 \$). Puis, nous verrons ce que devrait faire le Canadien qui se situe dans cette catégorie.

En comparant votre situation aux statistiques canadiennes sur la répartition des revenus en fonction de trois critères principaux de Statistique Canada, vous pouvez dégager les éléments suivants :

1. Impôts et autres déductions : 36 %

Ces frais **inévitables**, qui ne sont nullement liés au mode de vie, représentent plus du tiers du revenu familial.

Voici un aperçu du fardeau fiscal d'un contribuable à la suite des derniers budgets, en tenant compte des crédits personnels de base (gouvernements fédéral et provincial), de l'abattement provincial et de la surtaxe fédérale :

Revenu imposable	Impôts*		Total
	Fédéral	Provincial	
30 000 \$	3 230 \$	4 540 \$	7 770 \$
52 000 \$	7 820 \$	9 490 \$	17 310 \$
75 000 \$	13 140 \$	15 240 \$	28 380 \$
100 000 \$	19 550 \$	21 490 \$	41 040 \$

* Les chiffres sont arrondis à la dizaine de dollars.

2. Dépenses courantes de consommation : 57 %

Il s'agit de dépenses qu'il est difficile de réduire sans changer son mode de vie. En fait, les besoins qu'elles visent à combler sont les mêmes pour tous, mais ils varient considérablement d'un individu à l'autre selon l'attitude face à la consommation.

L'ensemble des dépenses engagées pour satisfaire ses besoins et maintenir une certaine qualité de vie évolue selon la situation financière de chacun.

Par exemple, en début de carrière, une bonne partie des revenus sert, entre autres, à l'acquisition de biens durables, à payer des frais de garde, à assumer une dette hypothécaire élevée, etc. Par la suite vient la période où les enfants entrent aux

études et les poursuivent, d'où la nécessité de consacrer une partie importante du budget à l'éducation. Plus tard, lorsque les enfants quittent la maison familiale, les dépenses diminuent de façon importante. En général, il en va de même des dettes.

Ces dépenses, dont une partie est fixe (assurances, taxes, hypothèque ou loyer, etc.) et l'autre variable (entretien de la maison, transport, loisirs, voyages, etc.), sont tributaires du mode de vie de la famille. Certains, par exemple, consacrent davantage d'argent aux voyages et aux loisirs, alors que d'autres préfèrent privilégier la maison, la voiture, les vêtements, etc.

Le tableau suivant présente la ventilation des dépenses des ménages selon le revenu brut. Un ménage *moyen* compte 2,52 personnes et a un chef de famille âgé de 46 ans, dont le revenu avant impôt est de l'ordre de 87 294 \$.

	Dépenses moyennes*	
	Selon le revenu brut	Pondération
Logement	18 %	32 %
Nourriture	13 %	23 %
Habillement	6 %	10 %
Transport	11 %	19 %
Soins de santé	2 %	3 %
Éducation	1 %	2 %
Loisirs, voyages	5 %	9 %
Cadeaux	1 %	2 %
	57 %	100 %

Source : Statistique Canada, catalogue n° 62-555, 1992 (Québec).

Il est à noter que la moyenne des contributions au REER est de 2 061 \$. Cette moyenne inclut les personnes bénéficiant d'un régime de pension de leur employeur, ce qui laisse très peu de marge pour les cotisations au REER. Il faut également rappeler qu'une contribution moyenne annuelle de 2 000 \$ au REER ne permet pas d'assurer une retraite confortable.

À la retraite, certaines dépenses sont éliminées. Par exemple, les cotisations à l'assurance-emploi, à la Régie des rentes du Québec et au Fonds de service de santé, les cotisations professionnelles, les cotisations au REER et l'épargne en vue de la retraite.

Sachant que les besoins évoluent selon le cycle de vie et connaissant le niveau des dépenses courantes, il est dès lors possible de déterminer :

- le capital nécessaire à la retraite ;
- le besoin en assurances advenant le décès prématuré ou l'invalidité d'un des conjoints.

3. Épargne (excédent budgétaire) : 7 %

Cet excédent, qui inclut la cotisation au REER, est investi en vue d'augmenter le patrimoine financier et de réaliser des projets financiers personnels,

comme constituer un fonds en cas d'imprévu, créer une réserve ou payer des dettes, prendre sa retraite, voyager, acheter un bien durable (chalet), financer les études des enfants ou investir.

Une conclusion s'impose ici : il faut faire des choix qui favorisent la croissance financière, car la surconsommation augmente l'endettement et réduit l'épargne.

Pourquoi un budget ?

Plusieurs raisons militent en faveur d'un budget. En voici quelques-unes :

- savoir où va son argent ;
- mieux contrôler ses dépenses et mieux utiliser ses revenus ;
- déterminer des possibilités d'économie et dégager des surplus ;
- savoir si l'on vit selon ses moyens.

Bien qu'il soit d'une très grande importance, le budget est un outil peu utilisé et pourtant très utile pour maîtriser le coût de la vie et, conséquemment, favoriser l'épargne. En effet, comme il est généralement plus difficile pour la majorité des gens d'augmenter leurs revenus de façon régulière et constante, il s'avère primordial d'apprendre à contrôler ses dépenses de manière éclairée, avisée et judicieuse.

La planification budgétaire est donc un outil de gestion efficace qui permet, notamment :

- de préciser l'ensemble des revenus nets (après impôts) ;
- de déterminer l'épargne nécessaire à la réalisation de ses objectifs ;
- de préciser tous les coûts pour l'ensemble des dépenses fondamentales ; et, le cas échéant,
- de réduire certaines dépenses selon ses priorités (ce qui exige une bonne discipline).

Une gestion rigoureuse de ses finances peut faire toute la différence entre l'**indépendance** (revenus = **épargne** + consommation) ou la **dépendance** (revenus = **crédit** + consommation).

Pour vous aider à faire une analyse de votre situation personnelle ou familiale, l'équipe de la société Les Fonds d'investissement FMOQ inc. est à votre entière disposition. N'hésitez pas à nous consulter. □

Les Fonds d'investissement FMOQ inc.

1440, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 1012,
Montréal (Québec) H3G 1R8
Téléphone : (514) 868-2081 ;
télécopieur : (514) 868-2088

2960, boul. Laurier, bureau 040,
Sainte-Foy (Québec) G1V 4S1
Téléphone : (418) 657-5777 ou 1 877 323-5777 ;
télécopieur : (418) 657-7418

Courriel : info@fondsfmoq.com
Site Web : www.fondsfmoq.com